

Modifications d'émission des bulletins marine sur les chaînes de radiodiffusion

Depuis le 1er janvier 2017 le bulletin marine couvrant les zones large de mer du Nord, Manche et Atlantique n'est plus diffusé sur les chaînes de Radio France, suite à l'arrêt d'émission sur les ondes longues.

La radio Bretagne 5 continue de diffuser des bulletins de prévision marine sur les ondes moyennes. La zone couverte par cette diffusion concerne surtout la Bretagne, mais le signal peut être capté jusqu'en mer du Nord, Grande-Bretagne et Irlande, ainsi que sur la Galice, et plus faiblement sur la zone Iroise et la côte atlantique jusqu'en Vendée.